

POIRAY JOAILLIER

Société Anonyme

2, rue Bassano
75116 PARIS

Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2011

AUDIT ET CONSEIL UNION
17, bis rue Joseph-de-Maistre
75876 PARIS Cedex 18
Membre de la compagnie régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIE
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Membre de la compagnie régionale de Versailles

POIRAY JOAILLIER

Société Anonyme

2, rue Bassano
75116 PARIS

Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2011

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Poiray Joaillier et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que Poiray Joaillier établissant pour la première fois des comptes consolidés au 31 mars 2011, les informations relatives à la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



POIRAY JOAILLIER

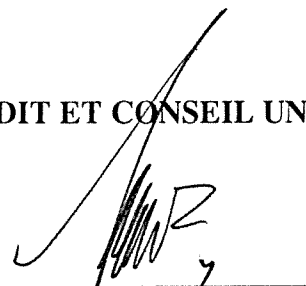
A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 mars 2011, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4 de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables relatives à l'activation des impôts différés au 31 mars 2011.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 septembre 2011

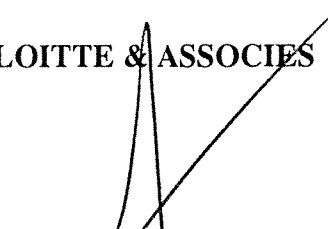
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION



Jean-Marc FLEURY

DELOITTE & ASSOCIES



Albert AIDAN

Etats financiers du Groupe

POIRAY JOAILLIER

31 mars 2011

Sommaire

• Compte de résultat consolidé	3
• Bilan consolidé	
➤ Actif	4
➤ Passif	5
• Tableau des flux de trésorerie consolidé	6
• Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
• Annexe consolidée	
Note 1 GENERALITES.....	9
Note 1.1 Présentation du groupe et historique.....	9
Note 1.2 Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture des comptes.	10
Note 1.2.1 Faits marquants de l'exercice.....	10
Note 1.2.2 Evénements postérieurs au 31 mars 2011	12
Note 1.3 Organigramme, périmètre et méthodes de consolidation au 31 mars 2011	12
Note 1.3.1 Organigramme du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011.....	12
Note 1.3.2 Périmètre de consolidation du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011	13
Note 1.3.3 Méthodes de consolidation du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011	13
Note 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	14
Note 2.1 Ecart d'acquisition.....	15
Note 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles	15
Note 2.3 Immobilisations financières	17
Note 2.4 Créances clients et comptes rattachés	17
Note 2.5 Stocks	17
Note 2.6 Dépréciation d'actifs	18
Note 2.7 Disponibilités et valeurs mobilières de placements	19
Note 2.8 Impôts différés.....	19
Note 2.9 Provisions.....	19
Note 2.10 Emprunts	19
Note 2.11 Chiffre d'affaires	19
Note 2.12 Résultat financier.....	20
Note 2.13 Résultat exceptionnel	20
Note 2.14 Résultat par action.....	20
Note 2.15 Méthodes préférentielles	20
Note 3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN	21
Note 3.1 Immobilisations incorporelles.....	21
Note 3.2 Immobilisations corporelles	21
Note 3.3 Immobilisations financières	21
Note 3.3.1 Autres immobilisations financières.....	21

Note 3.4 Impôts différés.....	22
Note 3.5 Stocks et en-cours.....	22
Note 3.6 Créances et Dettes	23
Note 3.6.1 Créances réalisables et disponibles	23
Note 3.6.2 Dettes exigibles	23
Note 3.7 Disponibilités et trésorerie nette.....	23
Note 3.7.1 Trésorerie nette.....	23
Note 3.8 Capitaux propres	24
Note 3.9 Provisions	24
Note 3.10 Dettes financières	25
Note 4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
Note 4.1 Chiffre d'affaires et marge	25
Note 4.1.1 Chiffre d'affaires	25
Note 4.1.2 Marge brute	25
Note 4.2 Amortissements et provisions	26
Note 4.3 Résultat financier.....	26
Note 4.4 Résultat exceptionnel	26
Note 5 EFFECTIF ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS	27
Note 6 LITIGES.....	27
Note 7 PARTIES LIEES.....	27
Note 8 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
Note 9 ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
Note 9.1 Engagements donnés	28
Note 9.2 Engagements reçus.....	28

Compte de résultat consolidé

(en K€)		MONTANTS au 31/03/2011	MONTANTS au 31/03/2010
1) Chiffre d'affaires	Note (4.1)	7 762	7 182
2) Autres produits d'exploitation		5	38
3) Achats consommés		-2 320	-2 100
4) Charges de personnel		-2 389	-2 573
5) Autres charges d'exploitation		-2 930	-2 522
6) Impôts et taxes		-121	-113
7) Dotations aux amortissements et provisions	Note (4.2)	5	437
8) Autres charges		-39	-404
I - RESULTAT D'EXPLOITATION		-27	-55
1) Produits financiers		115	174
2) Charges financières		-24	-79
II - RESULTAT FINANCIER	Note (4.3)	90	95
1) Produits exceptionnels		8	495
2) Charges exceptionnelles		-41	-509
IV - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note (4.4)	-33	-14
Impôts sur les bénéfices		-10	-5
Impôts différés		569	-21
V - IMPOTS SUR LES RESULTATS		560	-25
VI - RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		590	0
Amortissement écart d'acquisition			
VII - RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		590	0
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET (Part du groupe)		590	0
Résultat par action			
	<i>Nombre d'actions</i>	27 121 400	24 972 658
	<i>Résultat net par action</i>	0,022	0,000
Résultat dilué par action			
	<i>Nombre dilué d'actions</i>	27 121 400	24 972 658
	<i>Résultat net dilué par action</i>	0,022	0,000

Bilan consolidé

(en K€)

Actif	Note	MONTANTS BRUTS au 31/03/11	AMORT. & PROVISIONS au 31/03/11	MONTANTS Nets au 31/03/11	MONTANTS Nets au 31/03/10
Ecarts d'acquisition					
1) Marque et modèle		1 944		1 944	1 944
2) Droit au bail		750		750	530
3) Autres immobilisations incorporelles		529	324	205	95
Immobilisations Incorporelles	(3.1)	3 223	324	2 899	2 568
1) Constructions				0	
2) Installations techniques				0	
3) Autres immobilisations corporelles		1 409	1 114	295	240
4) Immobilisations corporelles en cours				0	
Immobilisations corporelles	(3.2)	1 409	1 114	295	240
1) Autres immobilisations financières		1 779		1 779	284
Immobilisations Financières	(3.3)	1 779	0	1 779	284
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		6 411	1 439	4 973	3 093
Impôts différés actif	(3.4)	675	0	675	97
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		7 087	1 439	5 648	3 189
Stocks et encours	(3.5)	3 231	225	3 005	2 565
1) Avances et acomptes versés	(3.6)	87		87	
2) Clients et comptes rattachés	(3.6)	969	135	834	1 162
Créances clients et comptes rattachés		1 056	135	921	1 162
1) Débiteurs divers	(3.6)	545		545	596
2) Créances fiscales IS	(3.6)			0	
3) Total comptes de régularisation actif	(3.6)	297		297	219
Autres créances et comptes de régularisation		842	0	842	815
1) Disponibilités	(3.7)	419		419	382
Trésorerie	(3.7)	419	0	419	382
TOTAL ACTIF CIRCULANT		5 548	360	5 188	4 925
TOTAL ACTIF		12 634	1 799	10 836	8 114

Bilan consolidé

(en K€)

Passif	Note	MONTANTS	
		au 31/03/2011	au 31/03/2010
1) Capital		6 780	6 243
2) Primes sur le capital		1 363	295
3) Réserves		-1 196	-1 021
CAPITAUX PROPRES EN VALEUR HISTORIQUE	(3.8)	6 946	5 516
Ecart conversion capitaux propres		-132	-32
CAPITAL ET RESERVES		6 815	5 485
RESULTAT DE L'EXERCICE		590	0
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		7 405	5 485
1) Résultat des minoritaires		0	0
2) Réserves des minoritaires		0	0
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3.8)	7 405	5 485
PROVISIONS	(3.9)	243	265
1) Concours bancaires courants	(3.7))	353	305
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		353	305
1) Fournisseurs	(3.6)	2 121	1 352
2) Avances et acomptes reçus / com.	(3.6)	61	28
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 182	1 380
1) Dettes fiscales et sociales	(3.6)	498	522
2) Dettes diverses	(3.6)	155	157
3) Total comptes de régularisation passif	(3.6)		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		653	680
TOTAL DETTES		3 188	2 364
TOTAL PASSIF		10 836	8 114

Tableau de variation de trésorerie

	MONTANTS au 31/03/2011	MONTANTS au 31/03/2010
Résultat net	590	0
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements	116	99
- Mouvement des provisions	-122	-895
- Variation des impôts différés	-569	21
- Produits constatés d'avances	0	0
- Ecart de changes	93	47
- perte sur cession d'immobilisations corporelles	1	1
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	108	-727
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
<i>Stocks et en cours</i>	-309	1 004
<i>Avances et acomptes versés</i>	-87	0
<i>Clients et Comptes rattachés</i>	296	419
<i>Autres créances</i>	43	159
<i>Comptes de régularisation</i>	-78	-38
<i>Avances et acomptes</i>	33	-7
<i>Fournisseurs et Comptes Rattachés</i>	768	-663
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	-24	47
<i>Autres Dettes et comptes de régularisation</i>	-2	-30
<i>Effet de change</i>	-217	-84
Flux net de trésorerie généré par l'activité	530	80
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	-357	-147
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-141	-145
- Acquisition d'immobilisations financière participation	-1 443	0
- Acquisition d'immobilisations financière prêt	-51	-547
- Cession d'immobilisations corporelles	0	276
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 992	-562
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés	-265	0
- Augmentation de capital en numéraire	1 605	143
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 340	143
- Incidence des écart de conversion	110	61
Variation théorique de trésorerie	-11	-278
Trésorerie réelle d'ouverture	77	355
Incidence des variations de change		
Trésorerie réelle de clôture	66	77
Variation réelle de trésorerie	-11	-278

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital Social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat	Total Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires
Au 31/03/2009	124	4 758	(958)	(74)	(63)	3 787	0
Opérations sur le capital	6 119	(4 463)				1 656	0
Affectation Résultat			(63)		63	0	0
Distribution de dividendes						0	0
Variation de périmètre						0	0
Ecart de conversion				42		42	0
Résultat					0	0	0
Au 31/03/2010	6 243	295	(1 021)	(32)	0	5 485	0
Opérations sur le capital	537	1 068	94			1 699	0
Affectation Résultat			0		0	0	0
Distribution de dividendes			(265)			(265)	0
Variation de périmètre			(3)			(3)	0
Ecart de conversion				(100)		(100)	0
Résultat					590	590	0
Au 31/03/2011	6 780	1 363	(1 196)	(132)	590	7 405	0

Dans le cadre du paiement du paiement du dividende en actions, le capital social a été augmenté de 58.548,75 € par création de 234.195 actions suite au réinvestissement de 25.509.119 coupons sur les 26.512.245 coupons adressés aux actionnaires.

Annexe

Groupe POIRAY JOAILLIER

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
AU 31 MARS 2011**

NOTE 1 GENERALITES

Note 1.1 Présentation du groupe et historique

Créée en 1975, Poiray figure parmi les dernières maisons de joaillerie et d'horlogerie de luxe à avoir rejoint le cercle prestigieux des maisons de la Place Vendôme, et fut à ce titre surnommée « La jeune fille de la Place Vendôme ».

La maison Poiray rencontre un succès grandissant et gagne rapidement en notoriété, grâce notamment à l'originalité de ses créations joaillères et horlogères, aux lignes sobres, aux formes arrondies et riches en couleur. Après quelques années, Poiray est parvenue à construire une marque forte, appréciée et reconnue, admise dans le cercle prestigieux de la Place Vendôme.

En s'appuyant sur son savoir-faire de tradition de la haute joaillerie, son goût pour la noblesse de l'artisanat, Poiray a toujours été un précurseur de tendances. La créativité de la maison se traduit dans la dimension culturelle, poétique, artistique et moderne de ses produits. On reconnaît la joaillerie et l'horlogerie Poiray à la pureté de ses lignes, à ses volumes, à ses courbes douces, symboles de féminité et de sensualité.

La construction de la marque et du rayonnement international de la maison Poiray dans l'univers de la joaillerie et de l'horlogerie a été marquée par quelques grandes étapes :

- l'année 1975 est celle de la création de la Société et du nom Poiray par deux joailliers.
- La période 1975-1986 se caractérise pour le Groupe par la conception de lignes de produits originales et novatrices. Dès l'origine, Poiray se démarque en termes de créativité et démontre son savoir-faire sur le travail des pierres précieuses (diamant, saphir, rubis et émeraude), des perles, mais aussi des pierres fines et colorées telles que l'aigue marine, le grenat ou encore l'améthyste.
- Après avoir dessiné et créé dans l'univers de la joaillerie, Poiray développe également une gamme de produits d'horlogerie. La montre « Ma première », aujourd'hui devenue l'un des produits emblématiques de la maison Poiray, est lancée au cours de l'année 1986. Ce produit se distingue par sa finesse de conception, 48 pièces étant nécessaires pour son montage, et par un process de

fabrication particulièrement complexe. Le principe de l'interchangeabilité de ses bracelets, assez unique à l'époque, renforce le côté novateur de la maison Poiray.

- En juin 2005, Poiray Joaillier est rachetée par Alliance Designers, dirigé par Alain Dumenil, investissant dans l'univers du luxe, qui détenait à l'époque les marques Scherrer, Francesco Smalto, Stéphane Kelian ou encore Féraud. Alliance Designers injecte alors 5 m€ dans la Société, et parvient à lui redonner une vision et un souffle nouveaux.
- Après quelques années, en novembre 2009, le Groupe Poiray Joaillier décide de s'introduire en bourse sur le Marché Libre, afin de financer sa croissance et son développement.

Note 1.2 Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture des comptes.

Note 1.2.1 Faits marquants de l'exercice

Note 1.2.1.1 Capitaux propres

La variation du capital social d'un montant de 537.186 euros s'explique comme suit :

- Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 30 novembre 2009, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 1.539.587 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 384.896,75 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 923.752,20 euros.
- Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 25 novembre 2010, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 374.960 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 93.740 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 281.220 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 192.040 euros.
- Dans le cadre du paiement du dividende en actions, le capital social a été augmenté de 58.548,75 € par création de 234.195 actions suite au réinvestissement de 25.509.119 coupons sur les 26.512.245 coupons adressés aux actionnaires.

Le capital social est ainsi de 6.780.350 euros divisé en 27.121.400 actions.

Le montant global des frais imputés sur les primes d'émission liées aux augmentations de capital précitées s'élève à 330.011 euros.

Note 1.2.1.2 Baux

La société GENERALI a donné bail à la société Poiray Joaillier le 1^{er} octobre 1992 des locaux commerciaux situés au 1, rue la Paix, ce bail stipulant notamment:

- une clause d'indexation conventionnelle du loyer sur l'indice national du coût de la construction ;
- une clause résolutoire au terme de laquelle le contrat peut être résilié de plein droit en cas de défaut de paiement de loyer.

Deux procédures sont en cours contre la Cie GENERALI.

Action en opposition à commandement de payer sur l'indexation du loyer

Le 31 janvier 2008, GENERALI considère que le loyer annuel n'a pas fait l'objet de l'indexation conventionnelle depuis le 1^{er} décembre 2004 et décide d'activer cette clause, avec un effet rétroactif au 1^{er} décembre 2004, réclamant ainsi un arriéré de 212.843 €.

Poiray Joaillier conteste cette indexation et continue de payer l'ancien loyer.

Le 21 mai 2008, GENERALI fait signifier à Poiray Joaillier un commandement de payer auquel Poiray Joaillier forme opposition le 24 juin 2008 et assigne GENERALI devant le TGI de Paris afin :

- De voir la clause d'échelle mobile (clause d'indexation) privée d'effet ;
- De déclarer nul le commandement de payer ;
- A titre subsidiaire, de se faire octroyer des délais de paiement pour s'acquitter de l'éventuel arriéré.

Suivant le Jugement rendu le 10 novembre 2009, le Tribunal de Grande Instance a débouté Poiray Joaillier de ses demandes mais lui accorde un délai d'un an pour payer la somme de 249.178,22 € TTC.

Selon l'avocat de Poiray Joaillier, cette décision n'apparaît pas conforme au droit positif applicable en la matière, et notamment à un arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, en date du 28 novembre 1980. C'est la raison pour laquelle Poiray Joaillier a interjeté appel de ladite décision.

Par ailleurs, le Jugement rendu le 10 novembre 2009 par le Tribunal de Grande Instance de Paris n'ordonne pas l'exécution provisoire et l'appel de ladite décision suspend son exécution.

A ce titre la provision comptabilisée dans les comptes clos au 31 mars 2010 s'élève à 125 K€, soit la moitié de la condamnation du jugement du 10 novembre 2009.

Au 31 mars 2011, le montant total du risque encouru est de 443 K€ en cas de décision favorable à Generali. Néanmoins les jurisprudences récentes rendues depuis le jugement du 10 novembre 2009 sont favorables à la position soutenue par Poiray Joaillier.

En raison de l'avis des conseillers de Poiray Joaillier, ainsi que des jurisprudences récentes favorables, la Société a décidé de ne pas comptabiliser de provisions supplémentaires dans ces comptes clos au 31 mars 2011.

Action en fixation de loyer

Un contentieux est né au départ d'une contestation sur le montant du loyer renouvelé et s'est aujourd'hui déplacé sur le terrain de la date d'effet du loyer.

a. Les faits

Le 26 juin 2009, la société GENERALI a signifié un congé avec offre de renouvellement du bail pour une durée de 9 années à compter du 1er janvier 2010 ainsi qu'un loyer revu à la hausse.

La Société a notifié son accord sur le principe du renouvellement et refusé le montant du loyer proposé.

b. Procédure

Depuis février 2010, GENERALI formule une nouvelle demande : que les effets du congé soient reportés au 30 juin 2013, au lieu du 1er janvier 2010.

En effet, à la suite d'un changement de gestionnaire, GENERALI s'est rendue compte qu'une demande de renouvellement avait été faite par Poiray Joaillier selon un exploit d'huissier en date du 10 octobre 2003.

GENERALI n'ayant pas contesté cette demande dans le délai de 3 mois, elle est donc réputée avoir accepté le principe du renouvellement du bail à compter de cette date.

Poiray Joaillier aurait ainsi sollicité le renouvellement de son bail à compter du 15 avril 2004.

Le congé délivré par erreur le 26 juin 2009 pour le 1er janvier 2010 par GENERALI serait alors prématuré. Le bail court normalement du 15.04.2004 au 14 avril 2013.

Poiray Joaillier conteste la date d'effet de la demande de renouvellement et demande au juge la nomination d'un expert afin de procéder à l'évaluation de la valeur locative des locaux à la date du 1er janvier 2010.

Note 1.2.2 Evénements postérieurs au 31 mars 2011

Note 1.2.2.1 Augmentation de capital

Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 25 novembre 2010, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 197.031 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 49.257,75 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 147.773,25 euros.

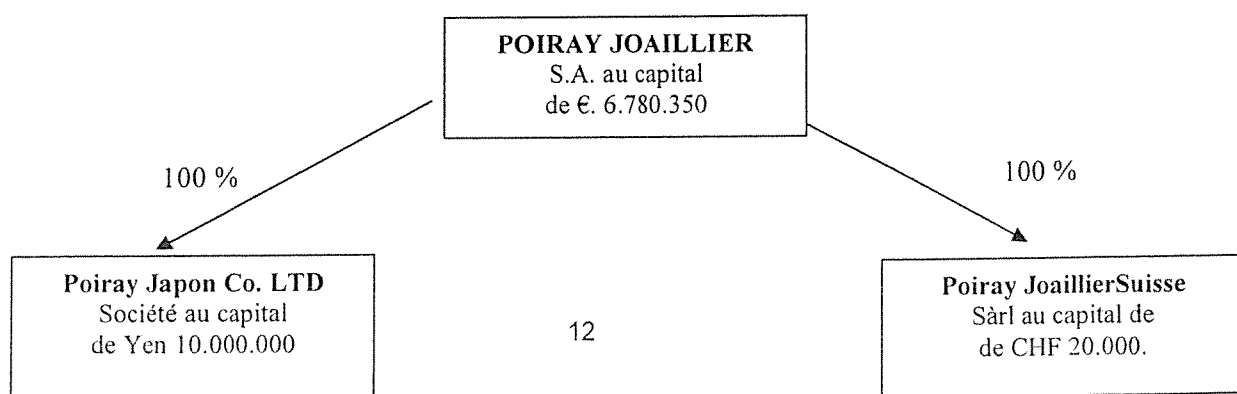
A l'issue de cette opération, le capital social s'élève à 6.829.607,75 €, réparti en 27.318.431 actions d'une valeur nominale de 0,25 € intégralement souscrites et libérées.

Note 1.2.2.2 Révocation d'un administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2011 a décidé de révoquer Monsieur Philippe André LEVEQUE DE VILMORIN de ses fonctions d'administrateur de la société à compter de cette date. ce dernier à engagé une procédure prud'homale. Les conseils de votre société estiment que la procédure a peu de chances d'aboutir eu égard au statut de mandataire social de cette personne et à l'absence de contrat de travail.

Note 1.3 Organigramme, périmètre et méthodes de consolidation au 31 mars 2011

Note 1.3.1 Organigramme du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011



Note 1.3.2 Périmètre de consolidation du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011

Nom	31 mars 2011				31 mars 2010			
	Type contrôle (*)	Méthode conso (**)	% contrôle	% intérêts	Type contrôle (*)	Méthode conso (**)	% contrôle	% intérêts
Poiray Joaillier SA	Consolidante				Consolidante			
Poiray Suisse Sàrl (***)	CE	IG	100	100	CE	IG	100	100
Poiray Japon Co Ltd	CE	IG	100	100	CE	IG	100	100

(*) CE = Contrôle exclusif

(**) IG = Intégration globale

(***) Cette société a été consolidée sur la base des comptes clos le 31 décembre 2010

Nom	Forme sociale	N° Siren	Adresse	Pays
Poiray Joaillier SA	S.A.	380 345 256	2 rue Bassano 75116 Paris	France
Poiray Suisse Sàrl	SARL		Genève	Suisse
Poiray Japon Co Ltd	Ltd		Tokyo	Japon

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes le 31 mars de chaque année à l'exception de la société Poiray Suisse Sàrl qui clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année.

Note 1.3.3 Méthodes de consolidation du groupe Poiray Joaillier au 31 mars 2011

Note 1.3.3.1 Première consolidation

Les premiers comptes consolidés du Groupe ont été établis pour l'exercice clôturé au 31 mars 2011. Les comptes comparatifs au 31 mars 2010 sont présentés.

Note 1.3.3.2 Consolidation

Les sociétés dans lesquelles Poiray Joaillier SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les comptes réciproques et les opérations réalisées à l'intérieur du groupe entre les sociétés intégrées ont été éliminés. Lors de la réconciliation des comptes réciproques les écarts non significatifs ont été traités en alignant les montants sur la position du vendeur. Les marges internes sur stocks ont été éliminées sur la base d'un taux de marge interne fixé à 60 % pour l'ensemble du groupe.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Note 1.3.3.3 Conversion

Les éléments exprimés en devises étrangères sont convertis comme suit :

- les transactions en devises sont converties au taux de la date d'opération ;
- à la clôture de l'exercice, les soldes monétaires sont évalués au taux de clôture ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des transactions en devises sont inclus dans les comptes de résultat.

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat des sociétés étrangères est converti au taux moyen annuel ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « écart de conversion » dans les capitaux propres.

NOTE 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 afférent à l'actualisation du règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques. Les notes explicatives ci-après en sont partie intégrante.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, incorporels et corporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, leur valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs ayant servi à l'établissement des comptes consolidés se résument comme suit :

Note 2.1 Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation représente la différence à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés du groupe à l'exception de la société mère, la société consolidante. La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de situation nette des sociétés concernées à la date d'acquisition, est ventilé entre écart d'évaluation et écart d'acquisition. L'écart d'évaluation correspond aux plus values latentes sur éléments d'actif immobilisé. Il est porté en augmentation desdits postes à 100 % pour les sociétés intégrées globalement et suivant le pourcentage de détention pour les sociétés intégrées proportionnellement.

La partie résiduelle non affectée est portée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écart d'acquisition » et est amortie sur la durée attendue de rentabilité des capitaux investis lors de l'opération.

Conformément aux dispositions du Règlement CRC 99-02 modifié, le groupe dispose d'une fenêtre d'affectation pour procéder à l'allocation de son écart de première consolidation : la période d'affectation du prix d'acquisition d'une société court en effet jusqu'à la date de clôture de l'exercice suivant l'opération.

Les écarts d'acquisition négatifs (Badwill) sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée sur la durée des pertes prévues. Si l'évaluation des actifs ou des passifs identifiables a pour conséquence de faire apparaître un écart d'acquisition négatif, la constatation de ces écarts d'évaluation est limitée à due concurrence.

Les écarts d'acquisition doivent être soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur,

Aucun regroupement d'entreprises n'ayant été effectué par le Groupe, aucun écart d'acquisition n'a été comptabilisé.

Note 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées :

- Des droits au bail sont évalués à leur coût historique (y compris frais d'acquisition). Ils font l'objet d'évaluations régulières auprès d'experts indépendants, et d'un calcul de valeur d'utilité par l'établissement d'actualisation de flux futurs de trésorerie estimés. Une valeur d'expertise et d'utilité inférieure aux montants inscrits dans les comptes entraînerait la constatation d'une provision.
- Les autres immobilisations incorporelles concernent les logiciels, la marque Poiray Joaillier.

Une dépréciation sur cette valeur est comptabilisée si la base de l'activité concernée se réduit et ne permet plus de générer des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier la valeur comptable de l'actif incorporel.

Le groupe ne dispose d'aucun frais de développement dans ses comptes consolidés au 31 mars 2011.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Nature	Mode	Durée probable d'utilisation
Concessions, brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, aménagements installations	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport véhicules de tourisme	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Note 2.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements.

Note 2.4 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision spécifique, déterminée au cas par cas, en fonction des garanties et des risques estimés.

Note 2.5 Stocks

Les stocks faisant l'objet d'un marquage d'un numéro de série, sont évalués à leurs coûts d'achat et frais accessoires.

Les stocks, dont les pièces sont gérées en lots, sont valorisés suivant la méthode : premier entrée, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les modalités de détermination de la provision n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédant et sont fondées sur des statistiques de ventes sur l'écoulement par famille et par date d'acquisition ainsi que sur une étude détaillée par lot pour les pierres.

Elles ont été déterminées de la manière suivante:

- Les articles de Poiray Joaillier et acquis auprès de Poiray France antérieurement au 31/03/07 ont fait l'objet d'un taux de dépréciation de 30% calculé sur la base d'observations statistiques de marges négatives réalisées lors d'opération de déstockages.
- Les produits finis achetés ou fabriqués ont fait l'objet d'une analyse par catégorie distinguant les produits de collections actives et les produits de collections non-actives.
- Les stocks de collections actives n'ont pas été dépréciés et pour faire face aux pertes à terminaison de certaines familles d'articles, il a été appliqué un taux de dépréciation de 15% sur la valeur globale des produits de collections non-actives.
- Le stock de pierres a été déprécié à la suite d'une étude détaillée réalisée pour la clôture des comptes au 31 mars 2010 permettant d'identifier les pierres pouvant être utilisées durant les prochaines années. Les pierres montées en produits finis générant toujours une marge confortable n'ont pas été dépréciées.
- Les autres stocks ont fait l'objet d'une analyse individuelle pour tenir compte d'un risque d'écart d'inventaire et qui concerne les stocks en dépôt chez les fournisseurs et les clients.

Note 2.6 Dépréciation d'actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Si les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de certains actifs.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets actualisés de trésorerie attendus. Ces deniers sont déterminés sur la base des données budgétaires.

Note 2.7 Disponibilités et valeurs mobilières de placements

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués des les liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition. Elles sont évaluées à leur coût historique ou à leur valeur de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cessions sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Note 2.8 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan selon la conception étendue pour tenir compte du décalage entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont ajustés, chaque année, en fonction des changements des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont pris en compte :

- Lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans le futur,
- à hauteur des passifs d'impôts différés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs restent récupérables.

Note 2.9 Provisions

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC.

Note 2.10 Emprunts

Le Groupe n'a émis ou souscrit aucun emprunt.

Note 2.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et avantages liés à la propriété.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes. Ils sont classés en réduction du chiffre d'affaires.

Note 2.12 Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué du résultat sur opération de change, des produits de cessions de valeurs mobilières de placements, des intérêts d'emprunts, et des provisions pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement.

Les intérêts reçus et à recevoir sont reconnus en produits financiers.

Note 2.13 Résultat exceptionnel

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est à dire ceux qui ne présentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

Note 2.14 Résultat par action

Le résultat par action non dilué est calculé selon les principes énoncés par l'avis n°27 de l'Ordre des Experts-Comptables.

Il est obtenu en divisant le résultat annuel consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital.

Il n'y a pas d'effets dilutifs compte tenu de l'absence d'instruments sur capitaux.

Note 2.15 Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages au personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

NOTE 3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations incorporelles et de leurs amortissements se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Marque Poiray	1 944				1 944
Modèle	156				156
Droit au bail	530	220			750
Autres immobilisations incorporelles	236	137	0	0	373
Valeur brute	2 866	357	0	0	3 223
Amortissement	298	27	0	0	324
Valeur nette	2 568	330	0	0	2 899

La variation de l'exercice correspond au bail signé pour la boutique située à Genève.

Note 3.2 Immobilisations corporelles

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations corporelles et de leurs amortissements se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Valeur brute	1 276	141	15	7	1 409
Amortissement	1 036	89	14	3	1 114
Valeur nette	240	52	1	4	295

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des agencements sur les boutiques parisiennes (valeur brute : 742 K€ et valeur nette 66 K€) et de matériel de bureau et informatique.

Note 3.3 Immobilisations financières

Note 3.3.1 Autres immobilisations financières

Immobilisations financières	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Titres de participation	15	0	14	0	1
Dépôts et cautionnements versés	270	67	2	1	335
Autres titres immobilisés	0	1 443	0	0	1 443
TOTAL	284	1 510	16	1	1 779

La société Poiray Suisse a été constituée à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2010. Cette société a été consolidée pour la première fois à partir du 1 avril 2010. La variation des titres de participation correspond à l'élimination des titres en consolidation.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnement versés par Poiray Joaillier SA (240 K€) et les obligations convertibles SMALTO.

Ces obligations se décomposent comme suit :

	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Obligations convertibles Smalto		1 075			1 075
Obligations convertibles Smalto		368			368
TOTAL	0	1 443	0	0	1 443

Les principales caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

- Valeur
 - o Poiray Joaillier SA : 10.750 obligations acquises au prix de 100 €
 - o Poiray Japon : 3.065 obligations acquises au prix de 120 €.
- Valeur nominale : 120 €
- Date de maturité : 11 juillet 2013
- Rendement : 3% par an

Note 3.4 Impôts différés

Les impôts différés se décomposent comme suit :

Impôts différés	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Impôts différés sur déficits fiscaux			514		514
Autres impôts différés	97		65		162
	97	579	0	0	675

Les impôts différés sur retraitement concernent principalement le retraitement des marges internes sur stocks.

Les impôts différés sur déficits fiscaux concernent uniquement la société Poiray Joaillier SA :

- La société Poiray Joaillier SA a réalisé des bénéfices fiscaux au titre des exercices clos le 31 mars 2009, 31 mars 2010 et le 31 mars 2011.
- L'activation des déficits reportables générés par la société POIRAY JOAILLIER SA a été effectuée au cours de l'exercice sur la base des perspectives de rentabilité future de la société. Un plan d'affaire sur quatre ans a été élaboré à ce titre.

Note 3.5 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours au 31 mars 2011 s'analysent comme suit :

Stocks	31/03/2010	Acquisitions	Diminution	Effet de change	31/03/2011
Stock de marchandises	2 922	384	107	31	3 231
Provision pour dépréciation	357	0	133	2	225
	2 565	384	-27	29	3 005

Le stock de marchandises est principalement constitué des stocks de la société Poiray Joaillier SA qui se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	31/03/2011	31/03/2010
Stocks courants	2 105	1 967
Stocks de pierres	471	532
Autres stocks	330	247
TOTAL	2 906	2 746

Note 3.6 Créances et Dettes

Note 3.6.1 Créances réalisables et disponibles

Les créances en valeur brute s'analysent comme suit au 31 mars 2011 :

Autres créances	31/03/2011	< 1 an	1 an << 5ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés	87	87		
Clients et comptes rattachés	969	811		157
Fournisseurs avoir à recevoir	440	440		
Créances fiscales et sociales	36	36		
Débiteurs divers	69	69		
Charges constatées d'avance	297	297		
TOTAL	1 898	1 740	0	157

Les avoirs à recevoir des fournisseurs se rapportent principalement au litige qui oppose la société Poiray Joaillier SA au bailleur de la Rue de la Paix (GENERALI).

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers du deuxième trimestre pour la société Poiray Joaillier SA.

Note 3.6.2 Dettes exigibles

Dettes	31/03/2011	< 1 an	1 an << 5ans	> 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 121	2 121		
Avances et acomptes reçus	61	61		
Dettes fiscales et sociales	498	498		
Dettes diverses	155	155		
TOTAL	2 835	2 835	0	0

Note 3.7 Disponibilités et trésorerie nette

Note 3.7.1 Trésorerie nette

TRESORERIE	31/03/2011	31/03/2010
Disponibilités	419	382
Trésorerie et équivalent de trésorerie	419	382
Concours bancaires	353	305
Trésorerie nette	66	77

Note 3.8 Capitaux propres

Au 31 mars 2011, Le capital social est ainsi de 6.780.350 euros divisé en 27.121.400 actions. Le tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2011 se trouve avec les états financiers ci-dessus.

Note 3.9 Provisions

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions pour risques	237	8	29	0	216
Provision pour retraite	28	0	1	0	27
Provisions pour risques et charges	265	8	30	0	243

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions pour risques	237	8	29	0	216
Provision pour retraite	28	0	1	0	27
Provisions pour risques et charges	265	8	30	0	243
Provisions sur comptes clients	102	69	36	0	135
Provisions sur stock	357	205	337	0	225
Provisions pour dépréciation	459	274	373	0	360
TOTAL GENERAL	724	281	402	0	603

Les provisions pour litiges prud'hommaux s'élèvent à 90 K€. Les autres provisions pour risques concernent principalement le litige avec la société GENERALI qui est décrit ci avant dans les notes de l'annexe.

Les indemnités de départ à la retraite évaluées au 31 mars 2011 s'élèvent à 27 K€ et sont calculées selon la méthode prospective et sur la base des hypothèses suivantes :

Population concernée :

- Ensemble de la population présente à la clôture
- Eliminée : toute personne dont le départ était prévu, même si non effectif à la clôture

Rémunération :

La rémunération annuelle sur l'exercice, prorata temporis, de chaque membre du personnel est retenue. Cette dernière est ensuite divisée par 12 pour déterminer le salaire mensuel de base retenu dans le calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

Charges sociales :

Le taux de charges sociales appliqué est celui constaté sur l'exercice précédent.

Calcul de l'indemnité de départ en retraite. Le calcul effectué résulte :

- de l'application de la convention collective de la couture parisienne ;
- de l'ancienneté de l'employé au départ en retraite à 65 ans ;
- du salaire mensuel chargé décrit plus haut.

Note 3.10 Dettes financières

Les dettes financières concernent principalement la société Poiray Joaillier SA et sont constituées de concours bancaires.

NOTE 4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 4.1 Chiffre d'affaires et marge

Note 4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement réalisé par le négoce et est réalisé majoritairement en France (7,1 M€) et au Japon (M€ 0,6). Le Groupe a lancé une activité en Suisse au début de l'exercice.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

INFORMATION SECTORIELLE	31/03/2011	31/03/2010
FRANCE	7 140	6 487
JAPON	611	696
SUISSE	11	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	7 762	7 182

Note 4.1.2 Marge brute

Marge brute	31/03/2011	31/03/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	7 422	6 882
PRODUCTION VENDUE :		
Production vendue	340	301
Refacturation Frais & Debours		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 762	7 182
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats des marchandises	2 833	1 304
Variation de stock de marchandises (2)	-513	796
MONTANT TOTAL DES ACHATS	2 320	2 100
MARGE	5 442	5 082
% MARGE	70,11%	70,76%

Note 4.2 Amortissements et provisions

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions pour risques	237	8	29	0	216
Provision pour retraite	28	0	1	0	27
Provisions pour risques et charges	265	8	30	0	243
Provisions sur comptes clients	102	69	36	0	135
Provisions sur stock	357	205	337	0	225
Provisions pour dépréciation	459	274	373	0	360
TOTAL GENERAL	724	281	402	0	603

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions d'exploitation	724	281	402	0	603
Provisions financières					
Provisions exceptionnelles					
TOTAL GENERAL	724	281	402	0	603

Les flux nets sur les provisions et les amortissements se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	Dotation	Reprise	Flux période
Provisions d'exploitation	281	402	121
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles			-27
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles			-89
TOTAL GENERAL	281	402	5

Note 4.3 Résultat financier

Le résultat financier se compose des effets positifs de change sur le Yen et du revenu des obligations convertibles.

Note 4.4 Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	31/03/2011	31/03/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7
Produits exceptionnels sur opérations de capital	8	113
Reprise de provisions		376
Produits exceptionnels	8	495
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	1	1
Autres charges exceptionnelles	40	508
Charges exceptionnelles	41	509
TOTAL GENERAL	-33	-14

NOTE 5 EFFECTIF ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS

A périmètre constant, l'évolution de l'effectif moyen du Groupe s'analyse comme suit :

	31/03/2010	31/03/2011
FRANCE	36	37
JAPON	3	3
SUISSE		2
TOTAL	39	42

Les personnes les mieux rémunérées ont perçu au titre de l'exercice 348 K€. Ce montant se décompose comme suit :

RUBRIQUES	31/03/2011
Nombre de personnes concernées	5
Avantages à court terme	343 237
Indemnités de fin de contrat de travail	4 978
Rémunérations payées en actions	
Total	348 215

Il n'existe pas de contrat de retraite particulier et dédié aux membres de la Direction Générale.

NOTE 6 LITIGES

Un exposé des litiges est donné dans les notes 1.2.1.2 et 1.2.2.2 du présent document.

NOTE 7 PARTIES LIEES

Les relations avec les parties liées se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	SCI BASNO	CADANOR
ACTIF		
Autres immobilisations financières		1 075
PASSIF		
Dettes fournisseurs	128	
CHARGES		
Autres charges externes	215	
PRODUITS		
Produits financiers		28

NOTE 8 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes se décomposent comme suit :

- Deloitte : 22.000 €
- ACU : 12.500 €

NOTE 9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 9.1 Engagements donnés

Néant

Note 9.2 Engagements reçus

Néant

* *

*

